

2012/5068 - ZAC Confluence - Aménagement de salles de sports dans l'ancienne « Halle aux Fleurs » du marché gare - rue Smith à Lyon 2e - Opération n° 02251001 - Lancement des études et vote de l'autorisation de programme n° 2012-5 - Programme n° 00004 Sport - Election des membres du jury et des membres de la Commission d'Appel d'Offres (Direction de la Construction) (BMO du 10/12/2012, p. 2866)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

M. LE MAIRE : Par délibération n° 2012/5068 de ce jour, vous allez vous prononcer sur l'opération d'aménagement de salles de sports dans l'ancienne « Halle aux fleurs » du marché gare rue Smith (Lyon 2^e) dans le cadre de la ZAC Confluence. La maîtrise d'œuvre sera attribuée après mise en concurrence, par voie d'appel d'offres restreint, conformément au Code des Marchés Publics.

Cette attribution intervient après avis d'un jury et décision de la Commission d'Appel d'Offres.

Les membres du jury et de la Commission d'Appel d'Offres seront élus selon les modalités définies par le Code des Marchés Publics.

Compte tenu de la spécificité de ce projet, il convient de procéder à l'élection des conseillers municipaux appelés à siéger d'une part au jury, et d'autre part, en Commission d'Appel d'Offres, conformément au Code des Marchés Publics.

En conséquence, et sous réserve de l'approbation de la délibération citée ci-dessus, pour le jury, je vous propose de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Par scrutin séparé, pour la Commission d'Appel d'Offres spécifique à ce projet, je vous propose également de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants.

Pour ces 2 scrutins, la répartition des sièges s'effectue à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans vote préférentiel ni panachage.

Les scrutins sont effectués à bulletin secret. Pour faciliter ces opérations, je propose de faire tourner en parallèle les urnes et, pour ce faire, nous utiliserons des bulletins de couleur différente pour chaque scrutin.

Les listes ci-après ont été déposées :

Scrutin n° 1 – Jury d'appel d'offres restreint

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

- Richard Brumm
- Nicole Gay
- Nadine Gelas
- Alain Giordano
- Guy Corazzol
- Céline Faurie-Gauthier
- Yves Fournel
- Mireille Roy
- Jérôme Maleski
- Katherine Legay

Liste B - présentée par le Groupe Ensemble pour Lyon –UMP-Nouveau centre & apparentés et le Groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

- Inès de Lavernée
- Jeanne d'Anglejan
- Michel Havard
- Christophe Geourjon
- Nora Berra
- Laurence Balas
- Patrick Huguet
- Bernadette Bertrix-Veza
- Pierre Delacroix
- Fouziya Bouzerda

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Nous allons donc utiliser les bulletins de couleur jaune

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

Résultats du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 70
- Bulletins blancs 6
- Nombre de suffrages exprimés 64

Ont obtenu :

- Liste A : 50 voix, soit 4 sièges
- Liste B : 14 voix, soit 1 siège

Sont élus pour siéger au sein du jury d'appel d'offres restreint pour la ZAC Confluence - Aménagement de salles de sports dans l'ancienne « Halle aux Fleurs » du marché gare :

Titulaires : M. Richard Brumm, Mme Nicole Gay, Mme Nadine Gelas, M. Alain Giordano, Mme Inès de Lavernée

Suppléants : M. Guy Corazzol, Mme Céline Faurie-Gauthier, M. Yves Fournel, Mme Mireille Roy, Mme Jeanne d'Anglejan

Pour le scrutin n° 2 - la Commission d'Appel d'Offres

Liste A - présentée par les groupes de la majorité :

- Richard Brumm
- Nicole Gay
- Nadine Gelas
- Alain Giordano
- Guy Corazzol
- Céline Faurie-Gauthier
- Yves Fournel
- Mireille Roy
- Jérôme Maleski
- Katherine Legay

Liste B - présentée par le Groupe Ensemble pour Lyon –UMP-Nouveau centre & apparentés et le Groupe Centristes et démocrates pour Lyon :

- Inès de Lavernée
- Jeanne d'Anglejan
- Michel Havard
- Christophe Geourjon
- Nora Berra
- Laurence Balas
- Patrick Huguet
- Bernadette Bertrix-Veza
- Pierre Delacroix
- Fouziya Bouzerda

S'il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose de procéder au scrutin.

Nous allons donc utiliser les bulletins de couleur rose

Messieurs les Huissiers, faites circuler les urnes.

Résultats du vote

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 70
- Bulletins blancs 6
- Nombre de suffrages exprimés 64

Ont obtenu :

- Liste A : 50 voix, soit 4 sièges

- Liste B : 14 voix, soit 1 siège

Sont élus pour siéger en Commission d'Appel d'Offres pour la ZAC Confluence - Aménagement de salles de sports dans l'ancienne « Halle aux Fleurs » du marché gare :

Titulaires : M. Richard Brumm, Mme Nicole Gay, Mme Nadine Gelas, M. Alain Giordano, Mme Inès de Lavernée

Suppléants : M. Guy Corazzol, Mme Céline Faurie-Gauthier, M. Yves Fournel, Mme Mireille Roy, Mme Jeanne d'Anglejan

(Adopté)